

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnals.

Bordereau-type

Voit. de tourisme

VOLVO

PV 444 Special 1951

N° 719

Moyens de reconnaissance du type Désignation "PV 444" sur l'avent, sur plaquette du constructeur
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sur l'avent, sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A droite, à l'arrière du bloc-moteur, au-dessus du démarreur, s/plaquette
 Constructeur du châssis VOLVO Aktiebolaget, GÖTEBORG (Suède)
 Constructeur du moteur VOLVO Aktiebolaget, GÖTEBORG (Suède)

MOTEUR

Marque et type VOLVO B 4 B
 Genre En ligne, s.en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 75 mm.
 Course 80 mm.
 C.V.-Impôt 7,200
 Cylindrée totale 1'420 cm³
 C.V. frein 44
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique "WAGNER"
 sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique
 sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur VOLVO, GÖTEBORG
 Genre/Forme
 Limousine
 Nombre de portes 2
 Nombre de places ass. Total 4
 Avant 2 Milieu — Arrière 2
 Nombre de places debout —
 Pour motos : Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	500 kg.	430 kg.	930 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	5.00 - 16		simples .
Capacité de charge (par pneu 400 kg.) par essieu	800 kg.	800 kg.	

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **ROBO** 35 W.
Feux de position 2, dans les phares
Feux stop 2, combinés 20 W.
Indicateurs de direction : Syst. 2, feux climats.
Avertisseur 1, avert. électr.
Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cullier
Feux rouges 2, combinés 5 W.
Eclairage du N° de contr. 1, centre courv. de coffre
1) Emplacement Partie supérieure du montant de porte central
Essuie-glace 2, à dépression

OBSERVATIONS

1) Feux climotants avec retour automatique

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 6. 3. 1951

La commission d'expertises-types

DIMENSIONS

Voie { avant 1.280 mm.
arrière 1.305 mm.

Largeur hors-tout AV. 1.580 mm.

Empattement 2.600 mm.

Longueur hors-tout 4.365 mm.

Hauteur (non chargé) 1.565 mm.

Garde au sol 185 mm.

Porte à faux, arrière _____ mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) _____ mm.

Crochet de remorque (porta à faux) _____ mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 10,80 m.

Diamètre de braquage ext. droite 10,60 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

